



Avis d'attribution

Procédure Adaptée
Accord-cadre de Travaux

AT AC-TOITURES-2023-04

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Bergerac.

Correspondant : Elora FAUJANET, Assistante administrative Commande Publique, 19 rue neuve d'Argenson, 24100 Bergerac - Tél. : 05 53 74 66 66 - Télécopieur : 05 53 74 66 08

Courriel : commande-publique@bergerac.fr, adresse internet : <https://www.bergerac.fr>

Profil d'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Objet de l'accord-cadre : Travaux d'entretien et de réfection de toitures

- **Lot 1 – Couverture Tuile/Ardoise**: montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 2 – Bac Acier** : montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 3 – Étanchéité** : montant annuel maximum de 300 000,00 € HT
- **Lot 4 – Désamiantage** : montant annuel maximum de 300 000,00 € HT

Objet des travaux et lot concerné par le marché subséquent :

Lot n°1 – Couverture tuile / ardoise -

Travaux de réfection de la couverture de l'Hôtel de ville de Bergerac – Phase 2

Type de procédure : Procédure Adaptée

Critères d'attribution : *Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.*

- Prix des prestations : 50 %
- Valeur technique : 30 %
- Délais : 20 %

La société **GUY COUVERTURE**, 13 route de Cablanc, 24100 CREYSSE est déclarée attributaire du marché subséquent pour un montant HT de 148 354,18 € dans les conditions suivantes :

- Tranche ferme : réfection couverture ardoise pour un montant de 133 611,74 € HT ;
- Option 1 : Volet roulant velux pour un montant de 5 726,05 € HT ;
- Option 2 : ouverture motorisé velux et Option 3 : détecteur de pluie velux pour un montant de 4 024,10 € HT ;
- Tranche conditionnelle 1 : Couvertine en zinc pignon nord pour un montant de 4 992,29 € HT.

La tranche conditionnelle 2 : Isolation intérieure sera affermée ultérieurement.

Date d'attribution du marché subséquent : Le 18 septembre 2023

Voies et délais de recours :

Conformément à la réglementation, possibilité de contester les décisions prises dans le cadre de la présente consultation, en déposant auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux (9 rue Tastet, 33 000 Bordeaux – Tel : 05 56 99 38 00 – Courriel : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr) :

- *soit un recours en référé contractuel après la signature du marché, dans les trente et un jours qui suivent la date publication de l'avis d'attribution du marché, conformément aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du Code de justice administrative.*
- *soit un recours en contestation de la validité du contrat dans les deux mois qui suivent la publication de l'avis d'attribution.*

Date d'envoi du présent avis à la publication : Le 19 septembre 2023

Les documents communicables de l'accord-cadre sont disponibles auprès de Elora FAUJANET – 05 53 74 65 81